

COMMUNE DE BEAUSSAULT.

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 NOVEMBRE 2017.

Le Maire ouvre la séance à 20h10. Tous les conseillers sont présents. Le quorum est atteint, le Conseil peut valablement délibérer. Le secrétariat de séance est confié à Daniel Etienne.

1.Plantation bois de Beaumont.

Ce point de l'ordre du jour est débattu conjointement avec l'ensemble du CCAS, le bois concerné étant propriété du CCAS et de la Commune. A l'issue d'un âpre débat au cours duquel s'affirment deux options : la plantation « artificielle » ou la « régénération naturelle accompagnée », un vote à main levée dégage une majorité en faveur de la plantation artificielle (7 voix pour, 5 voix contre, 2 abstentions, 1 non votant).

La surface à replanter représente 1ha20. Il sera fait appel à une entreprise pour un broyage total de la surface à reboiser afin de ménager le matériel communal. La date de plantation sera arrêtée en conséquence. Délibération n°43.

2. Questions diverses donnant lieu à délibération.

- *Délibération modificative n°2.* Un ajustement du budget primitif est décidé pour permettre le règlement de la facture d'installation de l'éclairage public près de l'abribus rue du petit Beaussault suite à une erreur d'imputation en 2016. Délibération n° 44.

- *Tarif du repas à la cantine scolaire.* En harmonisation avec les tarifs pratiqués par les autres communes du SIVOS, le Conseil décide de fixer le montant du repas à 2,75€ à partir du 1^{er} janvier 2018. Délibération n°45.

3. Autres questions diverses.

- La procédure à l'encontre d'un locataire pour *loyers impayés* est en cours.

- *La visite annuelle des locations immobilières* est programmée. Propriétés CCAS-Commune = samedi 9 décembre, 14h. Propriétés Commune = lundi 11 décembre, 14h.

- *Des devis ont été demandés pour le remplacement de fenêtres et portes* à la maison du Val Géréme et à une deuxième location rue Principale suite à un financement éventuellement possible par le PETR sur des fonds européens.

- *La commission cimetière* se réunira le samedi 20 janvier 2018 à 10h.

- *Projet d'acquisition d'un hangar pour création d'un local technique.* Différentes formules sont étudiées. Des recherches seront poursuivies, la surface envisagée se situant aux environs de 200m².

- La situation de la dégradation de la *route départementale* face à l'entreprise D'HONT est à nouveau évoquée. Dossier à suivre.

- En réponse à un appel à candidature de l'Office de Tourisme de Forges, la Commune s'est déclarée intéressée pour une nouvelle édition de *l'opération « sacré pays de Bray »* prévue en août 2018.

- *Le stationnement abusif des véhicules sur les trottoirs* rue Principale est à nouveau dénoncé. Dossier à suivre.

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 22h40.